

**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 25 juin 2024**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-cinq juin à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



**N°10a**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, M. Patrick BROQUERIE, Mme Zohra HAMZAOUI, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 24 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés :** Mme Christine BUISSON-COMBE par Mme Yvette FOURNIER, M. Yvon DELCHET par M. Stéphane BERTHOMIER, M. Gérard FAUGERES par M. Jacques SPINDLER, M. Serge HULPUSCH à partir de 18h50 par Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sandy LACROIX, M. Raphaël CHAUMEIL par M. Dorian LASCAUX, Mme Anne BOUYER par Mme Micheline GENEIX.

**Etaient absents :** Mme Ayse TARI, M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Demande de subvention à la Fédération Française de Football pour la modernisation de l'éclairage des terrains de grand jeu – Terrain n°1 du Stade de la Cible**

Monsieur le Maire expose :

Depuis plus de 15 ans la Ville de Tulle a fait le choix d'engager un important programme de réhabilitation et de modernisation de son patrimoine sportif. La dernière opération concerne la réhabilitation du stade de football de Pounot avec l'installation d'une pelouse synthétique et la modernisation de l'éclairage avec l'installation de projecteurs LED.

Les bulles de tennis ont également été équipées d'une installation LED.

Par ailleurs, la Ville privilégie dans ses programmes d'investissement l'amélioration des performances énergétiques de ses installations (bâtiments, éclairage public, flotte automobile...).

La crise énergétique actuelle amène la collectivité à accélérer son programme de modernisation des éclairages sur ses terrains de grands jeux (augmentation globale de 110% du coût du kWh en 2023).

La demande de financement déposée concerne le terrain n°1 du Stade de la Cible, destiné aux entraînements de football.

Les associations qui pourront bénéficier de cet investissement sont le Tulle Football Corrèze, le District de football de la Corrèze et la Ligue Centre-Ouest de Nouvelle Aquitaine.

Il est précisé que tous les terrains de grands jeux sont la propriété de la Ville de Tulle et le choix de rénover leurs éclairages (installation de projecteurs LED) s'inscrit dans cette démarche écoenvironnementale.

Les études menées et jointes au dossier démontrent que cette opération d'investissement permettra de générer une économie d'énergie de plus de 60% par rapport à la consommation initiale de l'équipement.

Le montant des travaux est estimé à 26 487,52 € HT.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1 - Approuve** le projet relatif à la modernisation de l'éclairage du terrain n°1 du Stade de la Cible dont le montant total s'élève à 26 487,52 € HT.


**2 - Décide** la réalisation de ce projet.

**3 - Approuve** le plan de financement afférent.

**4 - Sollicite**, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention de la fédération Française de Football aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

**5 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

6 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

  
Le Maire,  
Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 28 JUIN 2024  
Date et ref de l'accusé de réception : 28 JUIN 2024

D/0A - 25062024



**Plan de modernisation des éclairages des  
terrains de grands jeux de la Ville de Tulle  
Terrain n°1 du Stade de la Cible**

**Dossier de demande de subvention**

Transmis au contrôle de Légalité le : **28 JUIN 2024**  
Date et Réf. de l'accusé de réception : **28 JUIN 2024**

*D10A-25062024*



Vu,  
Le Maire,  
Bernard COMBES

# Modernisation des éclairages du stade de la Cible

## Terrain 1

Depuis plus de 15 ans la Ville de Tulle a fait le choix d'engager un important programme de réhabilitation et de modernisation de son patrimoine sportif. La dernière opération concerne la réhabilitation du stade de football de Pounot avec l'installation d'une pelouse synthétique et la modernisation de l'éclairage avec l'installation de projecteurs LED. D'autre part, les bulles de tennis ont aussi été équipées d'une installation LED.

Par ailleurs, la Ville privilégie dans ses programmes d'investissements l'amélioration des performances énergétiques de ses installations (bâtiments, éclairage public, flotte automobile...).

La crise énergétique que nous traversons amène la collectivité à accélérer son programme de modernisation des éclairages sur ses terrains de grands jeux (augmentation globale de 110% du coût du kWh en 2023).

La demande de financement déposée concerne une opération globale de 4 terrains dont le stade d'Honneur Alexandre Cueille (ce terrain est utilisé par le football pour des matchs de phases finales comme les finales de la coupe de la Corrèze).

Les 3 autres terrains concernent des terrains d'entraînement de football sur le site de la Cible.

Les associations qui pourront bénéficier de ces investissements sont le Tulle Football Corrèze, le district de football de la Corrèze et la Ligue Centre Ouest de Nouvelle Aquitaine.

Tous ces terrains de grands jeux sont la propriété de la Ville de Tulle et le choix de rénover leurs éclairages (installation de projecteurs LED) s'inscrit dans cette démarche écoenvironnementale.

Les études menées et jointes au dossier démontrent que cette opération d'investissement permettra de générer une économie d'énergie de plus de 60% par rapport à la consommation initiale de l'équipement.

**Le montant des travaux pour le terrain numéro 1 du stade de La Cible est estimé à 26 487.52 euros HT**



# FICHE PROJET

## COORDONNÉES DU PORTEUR DU PROJET

Porteur du projet (maître d'ouvrage) : Ville de Tulle

Adresse : 10, rue Félix Vidalin

CP : 19000 Ville : Tulle

Numéro National d'Identification (NNI) du terrain : 192720301

(Si vous ne disposez pas de cette information, merci de vous adresser à votre District/Ligue afin de renseigner ce champ)

Nom et qualité du responsable du suivi du projet : VERGNES Magali (Service Finances)

Tél. : 0555217309 E-mail : magali.vergnes@ville-tulle.fr

Nom de l'installation : Stade de la Cible 1

Adresse : La Cible

CP : 19000 Ville : Tulle

Nom du club support : Tulle Foot Corrèze N° d'affiliation FFF : 542517

Nom, prénom du contact du club : Robert NOVAIS

N° de licence : 1190365795

Adresse : 36 avenue Alsace Lorraine

CP : 19000 Ville : Tulle

Tél. : 0645925109 E-mail : robert.novais@cegetel.net

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, Bernard COMBES

agissant en qualité de Maire

au sein du club/de la collectivité de Ville de Tulle porteur du projet,

déclare m'engager à respecter les conditions de ce dispositif de financement et certifie, sur l'honneur, les informations communiquées dans ce dossier.

Signature  
du porteur  
du projet

Cachet  
du porteur  
du projet

Signature de  
la/du Président(e)  
du club support

Cachet  
du club support



**TULLE FOOTBALL CORREZE**  
36 Avenue Alsace Lorraine  
19000 TULLE  
Tél 05 55 20 96 07

Attention : selon la version de votre logiciel Adobe Reader/Acrobat Reader, la fonctionnalité d'insertion d'un fichier peut se limiter au seul format PDF. En alternative, cette fiche projet peut être renseignée manuscritement.

Tous les champs ci-dessus doivent être obligatoirement dûment renseignés. Les signatures doivent être manuscrites et les cachets authentiques



# FICHE PROJET

## NATURE DU PROJET

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE (1 SEUL CHOIX POSSIBLE)

### BÂTIMENTS

- 01** Création d'un « Club House » (espace clos et couvert de convivialité en dur ou en construction modulaire d'une surface mini. de 25 m<sup>2</sup> avec présence d'un point d'eau EC/EF avec évier)
- 02** Création ou travaux pour mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires ou locaux pour un classement fédéral (niveau de classement installation : T6 min. ou niveau Futsal 4 min.)

### ÉCLAIRAGE

- 03** Création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation pour un classement fédéral (niveau de classement éclairage : E6 min. ou EFutsal 3 min.) - Utilisation obligatoire de projecteurs LED

### SÉCURISATION 04

- Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : main courante
- Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : clôture de protection de l'aire de jeu
- Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : clôture de l'installation
- Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : banc de touche
- Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : liaison protégée vestiaires - aire de jeu
- Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : parc de stationnement protégé équipe visiteuse et officiel
- Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : mise en conformité des zones de sécurité d'une installation Football ou Futsal

### TERRAIN DE GRANDS JEUX

- 05** Création d'un terrain de grands jeux en pelouse naturelle ou pelouse naturelle renforcée (niveau de classement installation T6 min. sans obligation d'éclairage)
- 06** Renforcement / Amélioration d'un terrain en pelouse naturelle (niveau de classement installation T5min. sans obligation d'éclairage) (drainage de fond et/ou de surface / arrosage intégré / mise en conformité pour un passage en 105x68m / renforcement partiel ou total de l'aire de jeu par une pelouse système hybride)
- 07** Création d'un terrain de grands jeux, éclairé, en gazon synthétique (niveau de classement installation T6 min. avec niveau de classement éclairage E7 min. si l'éclairage est existant ou E6 min. si c'est une création) - Utilisation obligatoire de projecteurs LED

- 08** Changement du revêtement gazon synthétique sur un terrain de grands jeux éclairé (niveau de classement installation T6 min. avec niveau de classement éclairage E7 min. si l'éclairage est existant ou E6 min. si c'est une création) - Utilisation obligatoire de projecteurs LED

### TERRAIN À EFFECTIF RÉDUIT

- 09** Création d'un terrain de Football à 8 contre 8, éclairé, en gazon synthétique (niveau de classement installation Foot A8 avec éclairage) - Utilisation obligatoire de projecteurs LED

### AUTRES

- 10** Projet d'équipement donnant lieu à un classement de l'installation en T7 ou un éclairage d'entraînement en E7
- 11** Autre projet participant à l'amélioration de la trajectoire environnementale (exemples : installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments (tribunes, vestiaires, club house...) afin de les alimenter en électricité/ Installation d'un réseau de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des terrains...)



# FICHE PROJET

## PRÉSENTATION DU PROJET

Date prévisionnelle de début  
des travaux

Durée de l'opération  
(en mois)

### DESCRIPTIF SOMMAIRE DU PROJET

Changement de l'éclairage du terrain en led

### OBJECTIFS POURSUIVIS

Economiser de l'énergie

Faciliter la gestion de l'éclairage

### DESCRIPTIF/QUALITE DES INSTALLATIONS ET DES EQUIPEMENTS EXISTANTS

Le terrain est actuellement éclairé avec des vieux projecteurs

### PROJET D'UTILISATION DE L'INSTALLATION

Entraînements club tous les soirs et le mercredi après-midi

Compétitions club le samedi

Scolaires en journée

Tous les champs ci-dessus doivent être obligatoirement dûment renseignés.





# FICHE PROJET

## PLAN DE FINANCEMENT PROJETÉ

**Coût total de l'opération** 26.487,520 .....€  
TTC pour un club/HT pour une collectivité

### Subventions

▶ Conseil Régional	.....€	.....%
▶ Conseil Départemental	.....€	.....%
▶ Subventions d'État	.....€	.....%
▶ A.N.S.	12.679,58 .....€	47,87 .....%
▶ Autres	.....€	.....%

### Autres financements

▶ Auto-financement	DIRECT 8.510,44 .....€	32,13 .....%
	INDIRECT .....€	.....%
▶ Emprunts	.....€	.....%
	.....€	.....%

**Aide demandée à la FFF** 5.297,50 .....€ 20,00 .....%

**TOTAL** 26.487,52 .....€ 100,00 .....%

### RAPPEL

Les travaux exécutés en régie par les agents de la collectivité ne peuvent être valorisés. Seul, l'achat de matériaux est alors comptabilisé. De même, la maîtrise d'œuvre (*Bureau d'études, Architecte, Bureau de contrôle...*), les travaux relatifs à une mise en conformité par rapport à la législation française (*accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, ERP...*) et les frais annexes (*mobilier, électroménager...*) ne peuvent être inclus dans le plan de financement.

# FICHE PROJET

## FINANCEMENT D'INSTALLATIONS SPORTIVES

**SAISON 2023 - 2024**

Les données personnelles recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par la Fédération Française de Football aux fins de permettre l'instruction de votre dossier dans le cadre d'une demande de subvention pour le financement d'installation(s) sportive(s) via le Fonds d'Aide au Football Amateur. Elles sont destinées à la FFF et à la Ligue et au District concernés. À compter de l'envoi du formulaire, elles sont conservées pendant une durée de 10 années puis supprimées définitivement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer vos droits en s'adressant à la FFF [via le formulaire disponible ici](#) ou par courrier postal à l'adresse suivante : FFF, Délégué à la protection des données (DPO), 87, boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cédex 15. Nous vous invitons à prendre connaissance de notre [« Politique de Protection des Données Personnelles »](#).



**FATA**  
FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR



A Tulle, le 12 8 JUIN 2024

**Modernisation des éclairages du stade de la Cible**  
**Terrain 1**

**Plan de financement**

Financement		%
Fédération Française de Football	5 297.50 €	20.00%
Agence Nationale du Sport	12 679.58 €	47.87%
Part Ville	8 510.44 €	32.13%
Total HT	26 487.52 €	100.00%

Le Maire,

Bernard COMBES.





A Tulle, le 28 JUIN 2024

## ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que le stade de la Cible concerné par les travaux de modernisation des éclairages des terrains, pour lesquels la Ville sollicite une subvention auprès de la Fédération Française de Football, est propriété de la Ville de Tulle.

Le Maire,  
Bernard COMBES.





# DEMANDE D'AVIS PRÉALABLE ÉCLAIRAGE (APE) - E4 à E7

Classement actuel



Classement sollicité



# 1

## FICHE D'IDENTITÉ

### IDENTITÉ

Nom officiel de l'installation : **Stade de la Cible 1**

NNI (Numéro National d'Identification) : **192720301**

District d'appartenance : **Corrèze**

Ligue d'appartenance : **Nouvelle Aquitaine**

### COORDONNÉES DE L'INSTALLATION

Rue : **avenue Faro**

Complément :

Lieu-dit :

Code Postal : **19000**

Commune : **TULLE**

### PROPRIÉTAIRE/GESTIONNAIRE DE L'INSTALLATION

Nom du propriétaire/gestionnaire : **Ville de TULLE**

Rue : **10 rue Félix Vidalin**

Code Postal : **19000**

Commune : **TULLE**

E-mail : **admin@ville-tulle.fr**

Téléphone : **0555217300**

# 2

## SIGNATURE

Nature des travaux envisagés :

**Changement des éclairages en led**

J'atteste l'exactitude des éléments renseignés ci-dessus et des pièces transmises (cf. page 2) :

Nom/Prénom : **COMBES Bernard**

Fonction : **Maire de Tulle**

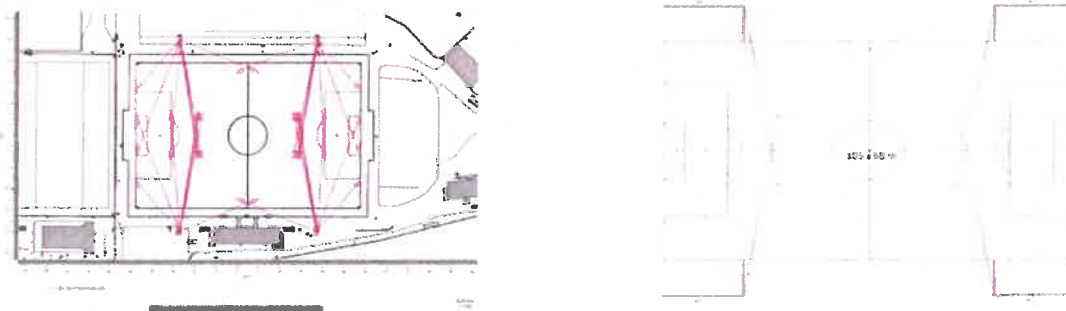
Signature :



Le : **28 JUIN 2024**

## Plan coté de l'aire de jeu

- Implantations cotées des mâts et/ou des tribunes (implantation latérale, angulaire et/ou derrière les buts)
- Préciser les positions des projecteurs par rapport aux lignes de touche et de but



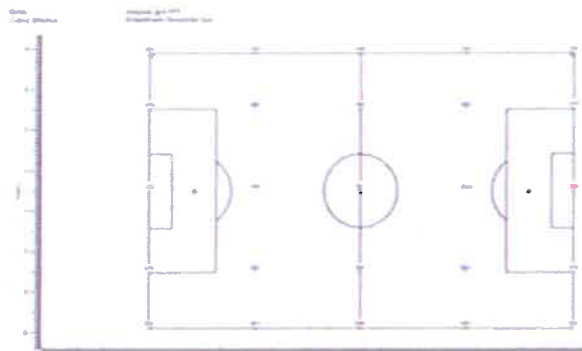
## Caractéristiques sur les projecteurs (Article 3.1)

- Nombre, Type, Puissance
- IRC (Indice de Rendu des Couleurs)
- TC (Température de Couleur)

Code	Type de luminaire	Type de lampe	Puissance (W)	Flux (lm)
1 A	BVP528 A35-N8	1 * LED22.20 T5 OUT T25 50K	1500.0	1 * 222600

## Tableaux Eclairage Moyen au format graphique (Article 3.2)

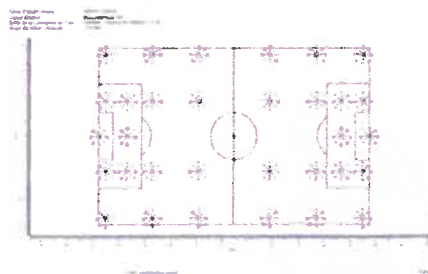
- Niveau d'éclairage moyen horizontal (EhMoy) prévu avec l'alimentation principale sur la base du maillage



## Tableaux d'implantations, d'orientations des projecteurs et inclinaison maximale de l'axe optique des projecteurs par rapport à la verticale (Article 3.3)

N° et Code	Position			Plans de Visée			Angles de Visée		
	X (m)	Y (m)	Z (m)	X (m)	Y (m)	Z (m)	Pov	Inc(°)	Inc(E)
1 * A	-40.00	-45.00	22.30	5.50	26.30	0.00	22.7	81.3	0.0
1 * A	-32.00	-45.00	22.30	-20.80	11.30	-0.00	78.7	88.7	0.0
1 * A	-32.00	-45.00	22.30	22.50	11.30	-0.00	80.4	88.8	0.0
1 * A	-32.00	-45.00	22.30	23.30	11.30	0.00	81.4	88.8	0.0
1 * A	-32.00	-45.00	22.30	32.25	11.20	-0.00	94.3	88.4	0.0

## Tableaux de calculs des taux d'éblouissement (GR) (obligatoire E4 et E5)





A Tulle, le 28 JUIN 2024

**ATTESTATION DE CLASSEMENT EN ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)**

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que la Ville de Tulle est l'une des communes classées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

Nature du document annexé : Carte des communes de Corrèze situées en ZRR, 2023 et Zonage des politiques publiques de Tulle (extrait de l'observatoire des territoires).

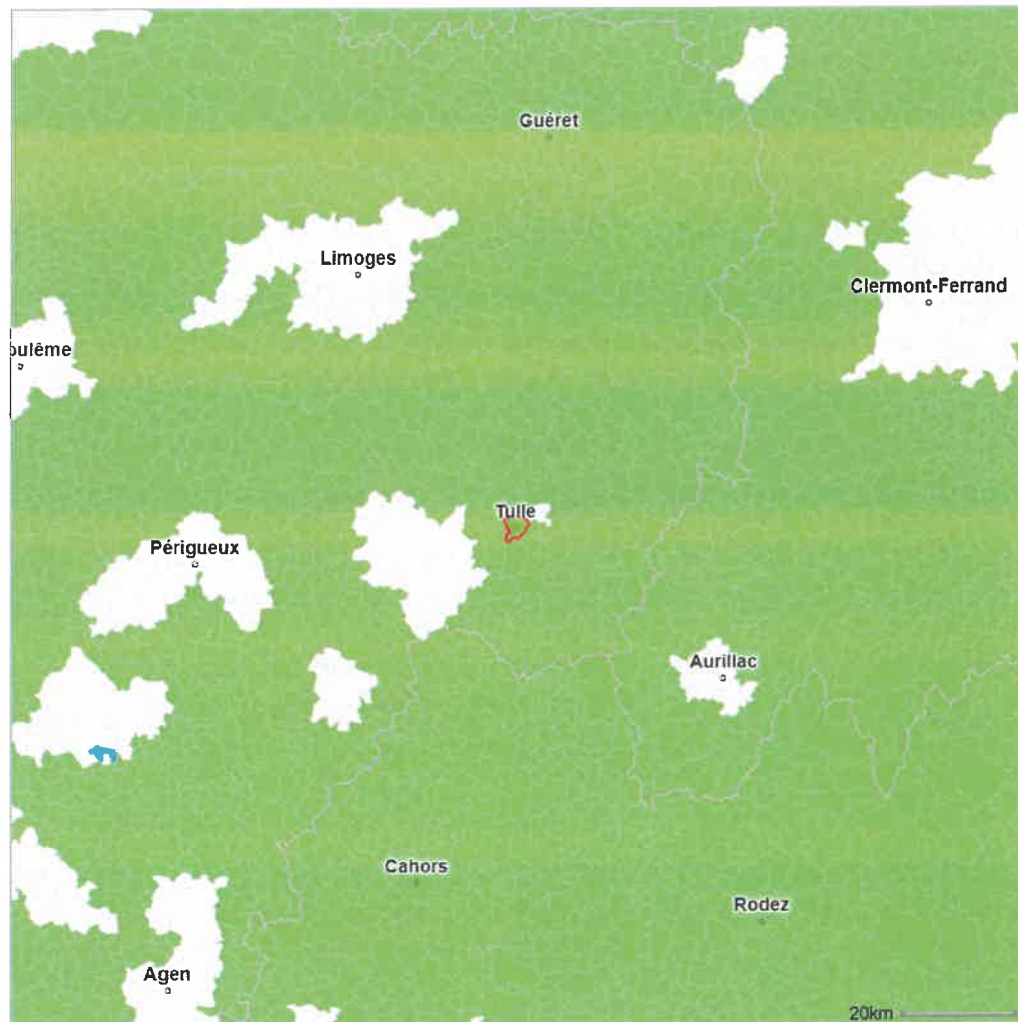
Le Maire,  
Bernard COMBES.



### Communes (2023)

#### 1 ZRR - Zone de revitalisation rurale

Source : DGCL



© Observatoire des territoires, ANCT 2023 - [IGN Admin Express](#)



**Zone d'étude Tulle (commune (2023)), comparée avec France**  
**CHIFFRES CLÉS - QUELS ZONAGES DE RATTACHEMENT POUR UNE COMMUNE ?**

**Quelques zonages de rattachement**

Indicateurs	Tulle
AFR - Aide à finalité régionale (2022-2027) : Type d'aide	Intégralement
Loi Littoral	Hors loi Littoral
Massifs - Communes concernées	Zone de massif
Montagne - zonage agriculture	Zone de montagne (agriculture)
Montagne - zonage urbanisme	Zone de montagne (urbanisme)
PN - Parcs nationaux	Hors parc national
PNR - Parcs naturels régionaux	Hors PNR
QPV - Quartiers prioritaires de la politique de la ville 2015	Hors Politique de la ville
ZRR - Zone de revitalisation rurale	Classée en ZRR

*Source : DGCL, 2022-2027 + DGALN - SIDAUH, loi littoral du 3 janvier 1986 + ANCT, décret du 16 janvier 2004, modifié par le décret du 8 septembre 2016 + Ministère de l'Agriculture, arrêtés établis entre le 26 juin 1961 et le 30 mars 2021 + DGAN-SIDAUH, loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 + OFB, 23/06/2021 + Décrets portant création des 58 parcs naturels régionaux existants en date du 19/12/22 + ANCT - ONPV, 14/09/2015 + DGCL*

**Programmes ANCT**

Indicateurs	Tulle
Villages d'Avenir : Communes bénéficiaires	Hors programme Villages d'Avenir
Action Cœur de Ville (ACV) : Communes bénéficiaires	Concernée par le programme ACV
Petites villes de demain (PVD) : Communes bénéficiaires	Hors programme PVD
Territoires d'industrie (TI) : Communes bénéficiaires (2018-2023)	Dans un territoire d'industrie
Territoires d'industrie (TI) : Communes bénéficiaires (2023-2027)	Dans un territoire d'industrie

*Source : ANCT*



INEO RESEAUX CENTRE - Agence de Tulle  
 SNC au capital de 1 644 060 euros  
 RCS Orléans 409 851 599  
 3 Rue du Moulin de Chando  
 19001 TULLE CEDEX  
 Tel : 05-55-20-18-26  
 Fax : 05-55-20-09-33  
 N° siret 409 851 599 003 35  
 N° TVA intracommunautaire : FR75409851599

**Client :** Mairie de Tulle

**Affaire :** Rénovation Eclairage Terrains de la Cible - Version AAALUX

**n° :** 22069a

Tulle, le 16/06/2022

## DEVIS DES TRAVAUX

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total €
<b>1</b>	<b>Terrain N°1 - Hauteur 14m - 85 Lux - Coef 0,50</b>				
	Installation de chantier	forfait	1	300,00	300,00
	Dépose d'un projecteur existant y compris son appareillage.	U	18	150,00	2700,00
	Fourniture, pose et raccordement sur support existant d'un projecteur type WS290 gen 7 Biphasé 1550W, 5000°K, boîtier de raccordement y compris raccordement au réseaux existant.	u	4	3 235,94	12943,76
	Fourniture, pose et raccordement sur support existant d'un projecteur type WS290 gen 7 Biphasé 775W, 5000°K, boîtier de raccordement y compris raccordement au réseaux existant.	u	4	2 485,94	9943,76
	Test, essai et relevé.	ens	1	600,00	600,00
			<b>Sous Total</b>		<b>26487,52</b>
<b>2</b>	<b>Terrain N°2 - Hauteur 14m - 95 Lux - Coef 0,51</b>				
	Installation de chantier	forfait	1	300,00	300,00
	Dépose d'un projecteur existant y compris son appareillage.	U	13	150,00	1950,00
	Fourniture, pose et raccordement sur support existant d'un projecteur avec Lyre type WS290 gen 7 Biphasé 1550W, 5000°K, boîtier de raccordement y compris raccordement au réseaux existant.	u	4	3 323,44	13293,76
	Fourniture, pose et raccordement sur support existant d'un projecteur avec lyre type WS290 gen 7 Biphasé 775W, 5000°K, boîtier de raccordement y compris raccordement au réseaux existant.	u	4	2 573,44	10293,76
	Test, essai et relevé.	ens	1	600,00	600,00
			<b>Sous Total</b>		<b>26437,52</b>
<b>3</b>	<b>Terrain Stabilisé - Hauteur 20m - 135 Lux - Coef 0,79</b>				
	Installation de chantier	forfait	1	300,00	300,00
	Dépose d'un projecteur existant y compris son appareillage.	U	8	150,00	1200,00
	Fourniture, pose et raccordement sur support existant d'un projecteur avec lyre type WS2007 gen 7 Biphasé, 4000k, 1550W, 230V, boîtier de raccordement y compris raccordement au réseaux existant.	u	8	3 323,44	26587,52

	Test, essai et relevé.	ens	1	600,00	600,00
				<b>Sous Total</b>	<b>28687,52</b>
<b>2</b>	<b>Terrain N°1, N°2 et Stabilisé - Armoire de fonctionnement</b>				
	Modification du TGBT existant, création d'une armoire de commande.	forfait	1	1 257,50	1257,50
	Fourniture et pose d'un coffret de commande pilotage sans fil contrôle box 2.0 + tablette tactile + roteur 4G (carte Sim non fournis) antenne, y compris raccordement, système de gestion d'éclairage intelligent comprenant 18 scénaris à déterminer (Exemple : 1-Exinction Terrain 2, 2-50% terrain 2, 3- 100% terrain 2, 4-)	ens	1	5 087,50	5087,50
	Test, et essai.	ens	1	300,00	300,00
				<b>Sous Total</b>	<b>6645,00</b>
	<b>Montant total HT</b>				<b>88 257,56</b>
	<b>TVA 20 %</b>				<b>17 651,51</b>
	<b>Montant TTC</b>				<b>105 909,07</b>

Le client :

L'entreprise :

**INEO RESEAUX CENTRE**  
 Centre de Travaux de Tulle  
 ZAC de Solane BP 25  
 19001 TULLE Cedex  
 Tél. : 05 55 20 18 26 - Fax : 05 55 20 09 33  
 N° SIRET : 409 851 599 003 35



## TULLE FOOT TRAINING V1

### >>> TERRAIN 1

>> Dimensions : 105x64

>> HMF 14m | Hauteur et position des mâts non optimisés pour un éclairage de qualité et uniforme

>> 4 x projecteurs 4 modules et 4 x projecteurs 8 modules

> Grille FFF : 85 lux | Uniformité 0.50

>> Il est supposé aucun obstacle devant le flux lumineux des projecteurs

Date: 21.05.2022

Editeur (trice): Bureau Etude

## TULLE FOOT TRAINING V1

cephee\_lightplan\_tullefoottraining\_V1.dlx

CÉPHÉE LED  
30 rue des forboeuifs  
95280 Jouy le moutier  
FRANCE

Editeur (trice) Bureau Etude  
Téléphone +33 (0)1 80 92 54 20  
Fax  
Email be@cepheeled.com



21.05.2022

## Table des matières

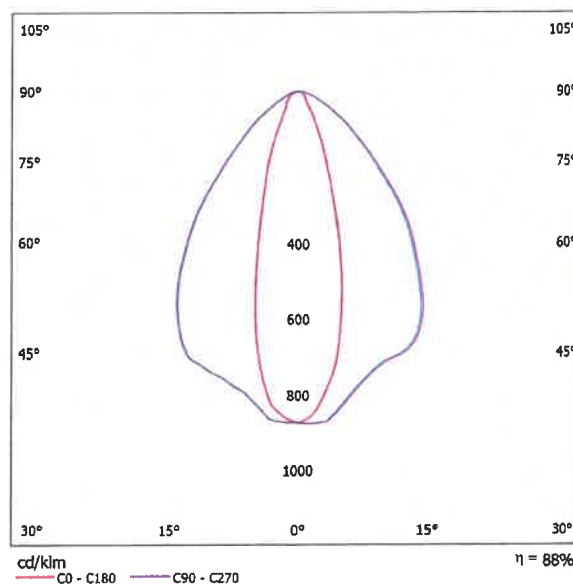
<b>TULLE FOOT TRAINING V1</b>	
Page de garde projet	1
Table des matières	2
<b>AAA-LUX WS4707vRC 7.0.1</b>	
Fiche technique luminaire	3
<b>AAA-LUX WS2907v 7.0.1</b>	
Fiche technique luminaire	4
<b>Foot training 1</b>	
Données de planification	5
Luminaires sportifs (liste de coordonnées)	6
Aperçu 3D	8
Rendu fausses couleurs	9
<b>Surfaces extérieures</b>	
<b>Grille 25 points</b>	
Graphique de valeurs (E, perpendiculaire)	10



## AAA-LUX WS4707vRC 7.0.1 / Fiche technique luminaire

### Emission de lumière 1:

Les illustrations des différents luminaires se trouvent dans notre catalogue.



Classification des luminaires par UTE: 0.87C+0.01T  
CIE Flux Code: 69 91 98 99 88

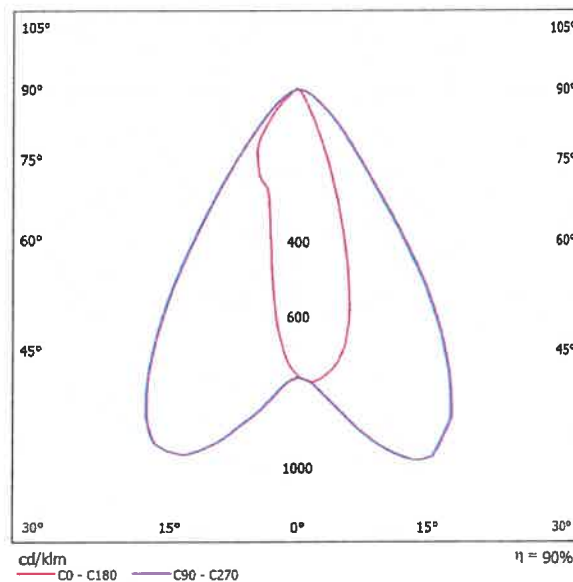
Étant donné l'absence de propriétés de symétrie, il est impossible de créer un tableau UGR pour ce luminaire.



## AAA-LUX WS2907v 7.0.1 / Fiche technique luminaire

Les illustrations des différents luminaires se trouvent dans notre catalogue.

Emission de lumière 1:



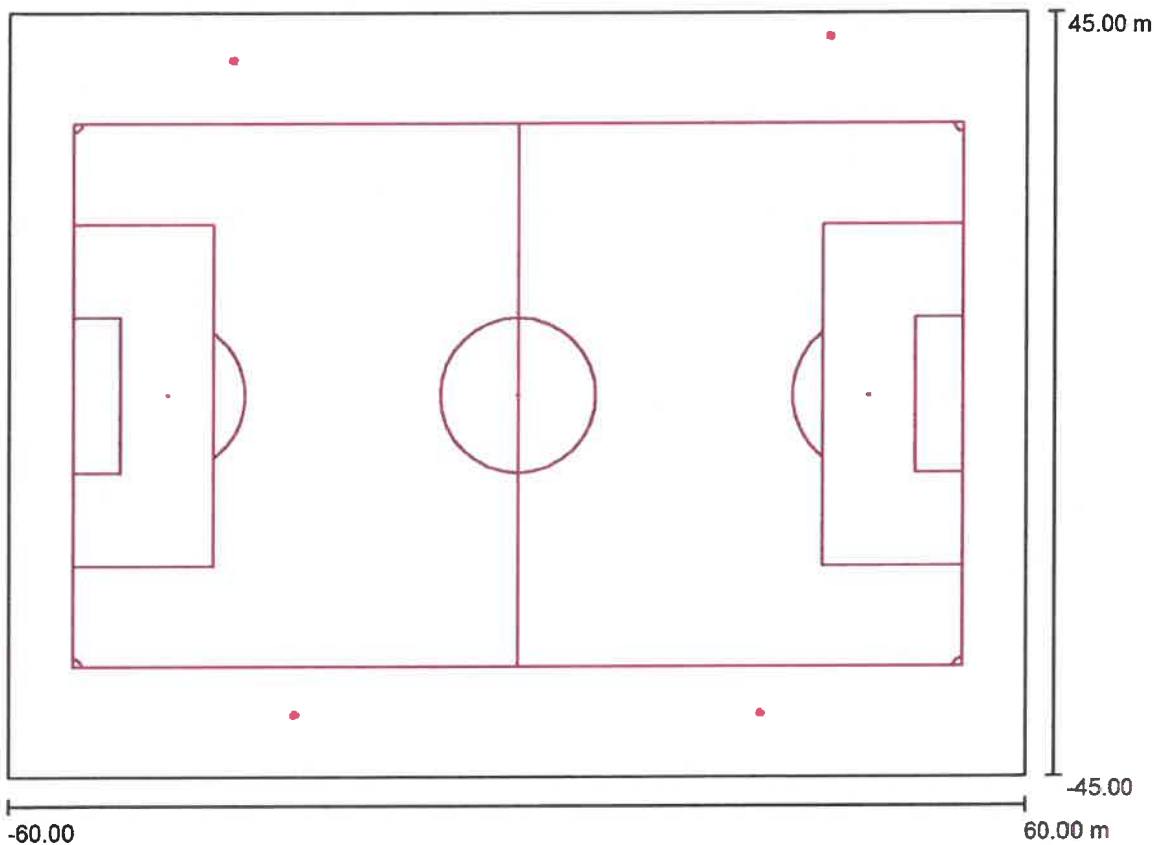
Classification des luminaires par UTE: 0.89B+0.01T  
CIE Flux Code: 72 92 98 99 90

Étant donné l'absence de propriétés de symétrie, il est impossible de créer un tableau UGR pour ce luminaire.

CÉPHÉE LED  
30 rue des forboeufs  
95280 Jouy le moutier  
FRANCE

Editeur (trice) Bureau Etude  
Téléphone +33 (0)1 80 92 54 20  
Fax  
Email be@cepheeled.com

## Foot training 1 / Données de planification



Facteur de maintenance: 1.00, ULR (Upward Light Ratio): 5.5%

Echelle 1:858

### Liste de luminaires

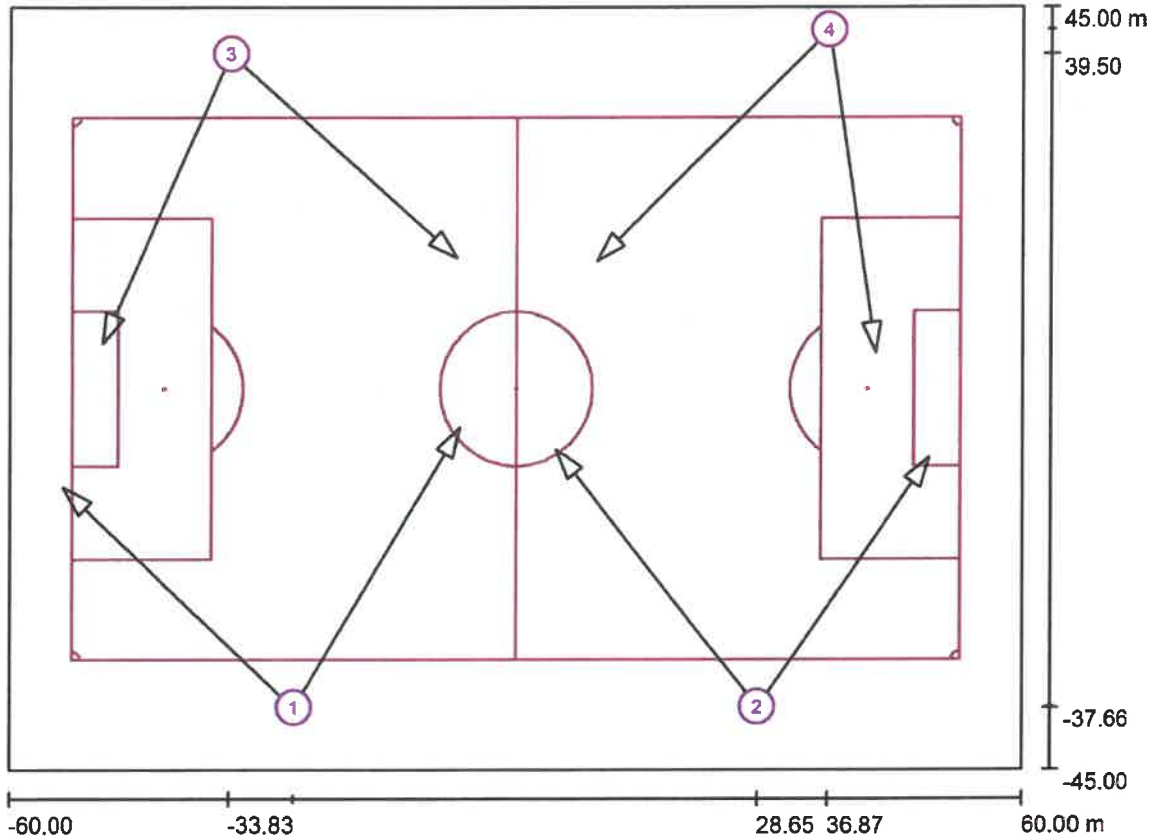
N°	qté.	Désignation (Facteur de correction)	Φ (Luminaire) [lm]	Φ (Lampes) [lm]	P [W]
1	4	AAA-LUX WS2907v 7.0.1 (1.000)	199660	221072	1550.0
2	4	AAA-LUX WS4707vRC 7.0.1 (1.000)	96803	110536	775.0
Total:			1185850	1326432	9300.0



CÉPHÉE LED  
30 rue des forboeufs  
95280 Jouy le moutier  
FRANCE

Editeur (trice) Bureau Etude  
Téléphone +33 (0)1 80 92 54 20  
Fax  
Email be@cepheeled.com

### Foot training 1 / Luminaires sportifs (liste de coordonnées)



Echelle 1 : 858

#### Liste des luminaires sportifs

Luminaire	Index	Position [m]			Point d'illumination [m]			Angle d'illumination [°]	Orientation	Poteau
		X	Y	Z	X	Y	Z			
AAA-LUX WS2907v 7.0.1	1	-26.270	-37.657	14.000	-53.529	-11.600	0.000	20.4	(C 0, G 0)	/
AAA-LUX WS2907v 7.0.1	2	28.653	-37.552	14.000	48.926	-8.072	0.000	21.4	(C 0, G 0)	/
AAA-LUX WS2907v 7.0.1	3	-33.827	39.498	14.000	-48.800	5.400	0.000	20.6	(C 0, G 0)	/
AAA-LUX WS2907v 7.0.1	4	36.875	42.343	14.000	42.526	4.296	0.000	20.0	(C 0, G 0)	/

CÉPHÉE LED  
30 rue des forboeufs  
95280 Jouy le moutier  
FRANCE

Editeur (trice) Bureau Etude  
Téléphone +33 (0)1 80 92 54 20  
Fax  
Email be@cepheeled.com

## Foot training 1 / Luminaires sportifs (liste de coordonnées)

### Liste des luminaires sportifs

Luminaire	Index	Position [m]			Point d'illumination [m]			Angle d'illumination [°]	Orientation	Poteau
		X	Y	Z	X	Y	Z			
AAA-LUX WS4707vRC 7.0.1	1	-26.270	-37.657	14.000	-6.743	-4.518	0.000	20.0	(C 0, G 0)	/
AAA-LUX WS4707vRC 7.0.1	3	-33.827	39.498	14.000	-7.100	15.449	0.000	21.3	(C 0, G 0)	/
AAA-LUX WS4707vRC 7.0.1	4	36.875	42.343	14.000	9.680	15.141	0.000	20.0	(C 0, G 0)	/
AAA-LUX WS4707vRC 7.0.1	2	28.653	-37.552	14.000	4.870	-7.099	0.000	19.9	(C 0, G 0)	/

# TULLE FOOT TRAINING V1

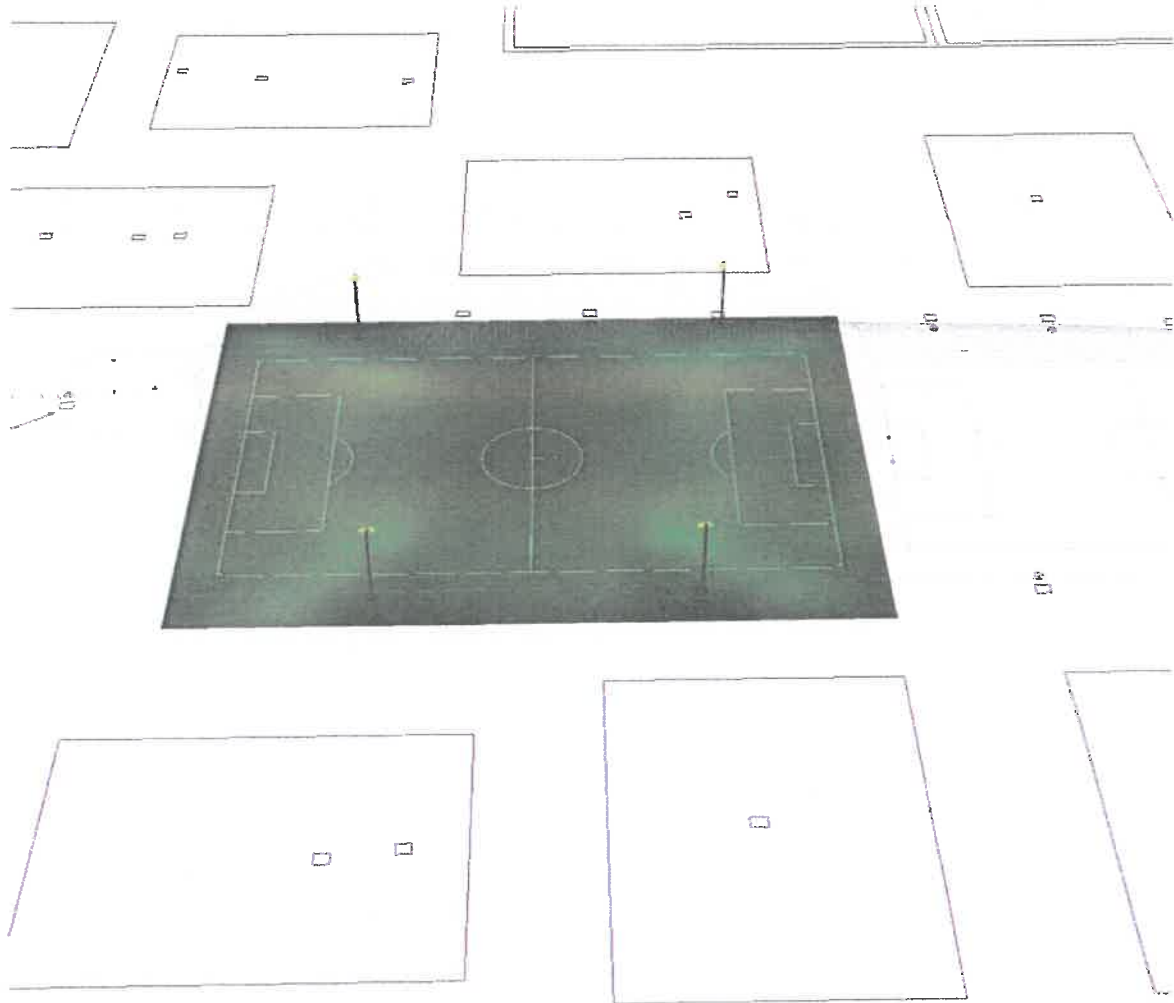
cephee\_lightplan\_tullefoottraining\_V1.dlx

21.05.2022

CÉPHÉE LED  
30 rue des forboeufs  
95280 Jouy le moutier  
FRANCE

Editeur (trice) Bureau Etude  
Téléphone +33 (0)1 80 92 54 20  
Fax  
Email be@cepheeled.com

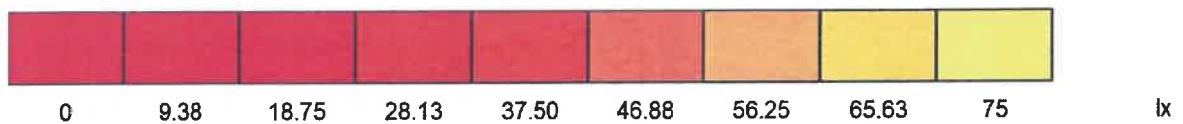
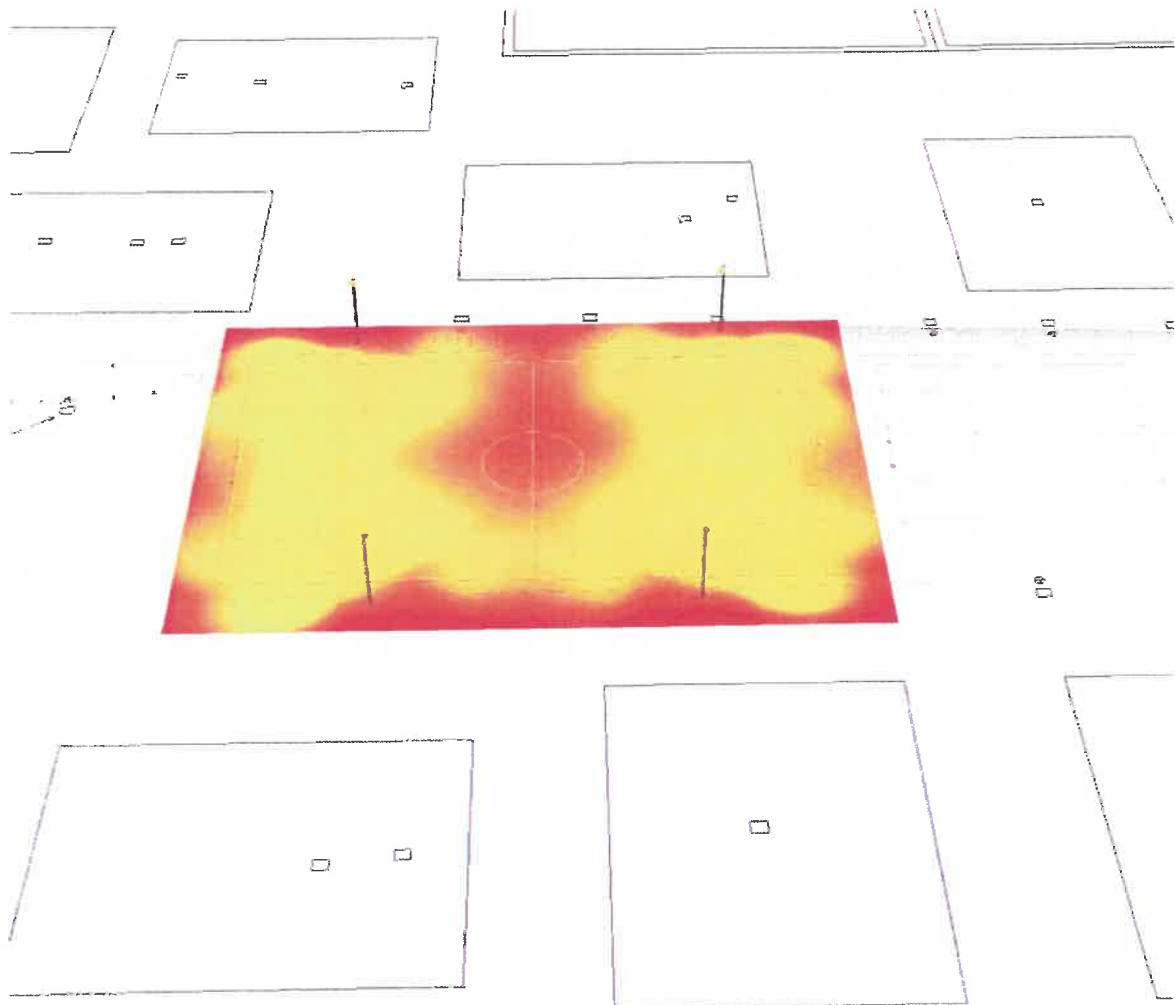
## Foot training 1 / Aperçu 3D



CÉPHÉE LED  
30 rue des forboeufs  
95280 Jouy le moutier  
FRANCE

Editeur (trice) Bureau Etude  
Téléphone +33 (0)1 80 92 54 20  
Fax  
Email be@cepheeled.com

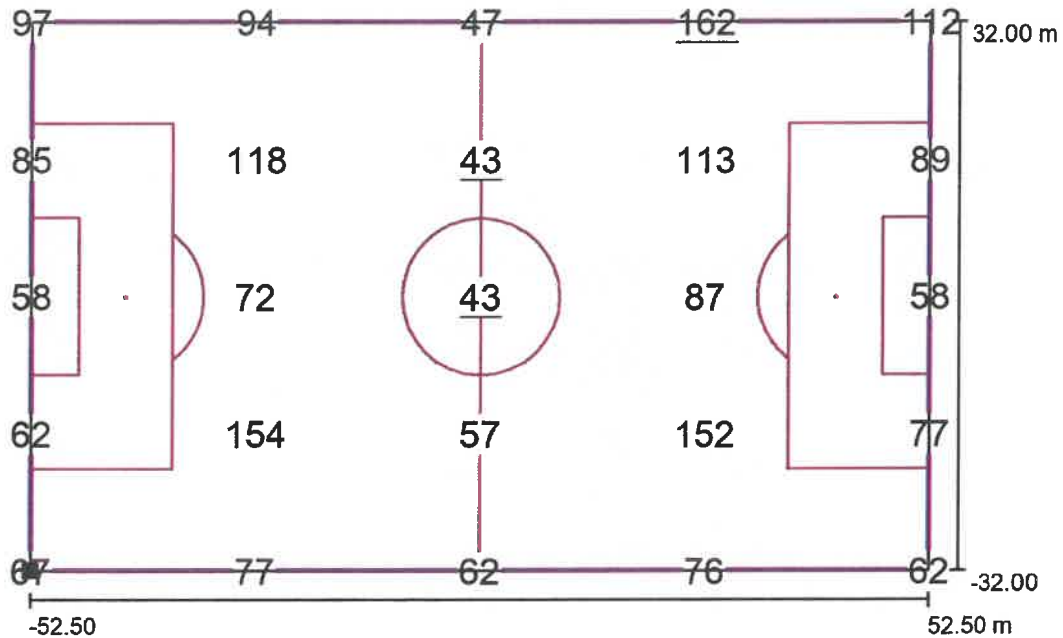
### Foot training 1 / Rendu fausses couleurs



CÉPHÉE LED  
30 rue des forboeuifs  
95280 Jouy le moulier  
FRANCE

Editeur (trice) Bureau Etude  
Téléphone +33 (0)1 80 92 54 20  
Fax  
Email be@cepheeled.com

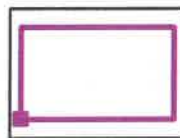
**Foot training 1 / Grille 25 points / Graphique de valeurs (E, perpendiculaire)**



Valeurs en Lux, Echelle 1 : 848

Position de la surface dans le décor extérieur:

Point marqué: (-52.500 m, -32.000 m, 0.000 m)



Trame: 5 x 5 Points

$E_{moy}$ [lx]	$E_{min}$ [lx]	$E_{max}$ [lx]	$E_{min} / E_{moy}$	$E_{min} / E_{max}$
85	43	162	0.50	0.26



## Relevé D'Identité Bancaire de la Ville de Tulle

<b>BANQUE DE FRANCE</b> <b>RC PARIS B572104891</b> <b>Relevé d'identité bancaire</b>							
TITULAIRE : <b>TRESORERIE DE TULLE SIRET 13001472300386</b>							
Domiciliation : <b>BDF TULLE ( 00846 )</b>							
Identification nationale ( RIB )							
Code banque	Code guichet	n° compte			CLE RIB		
<b>30001</b>	<b>00846</b>	<b>D1990000000</b>			<b>65</b>		
Identification internationale ( RIB )							
<b>IBAN</b>	<b>FR26</b>	<b>3000</b>	<b>1008</b>	<b>46D1</b>	<b>9900</b>	<b>0000</b>	<b>065</b>
Identification Swift de la BDF ( BIC )				<b>BDFEFRPPCCT</b>			